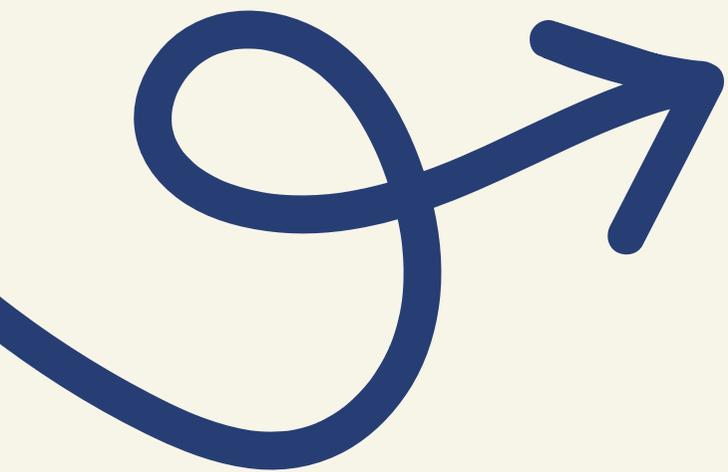


PRO-ACTION DÉVELOPPEMENT

participation · autonomie · durabilité

plan stratégique 2024 - 2028



Pro-Action Développement (PAD) est une association de réalisation de projets répondant avec des objectifs stratégiques ciblant les fragilités, vulnérabilités environnementales et sanitaires en renforçant les capacités locales de réduction des risques, de résilience et d'élaboration des solutions durables.

La démarche de PAD est caractérisée par une approche participative complète dans chaque village ou collectivité ciblée. Les bénéficiaires sont impliqués dès la première rencontre, dans le choix des options, les solutions mises en œuvre et le suivi du projet.

Les actions de PAD s'articulent autour de ces trois mots :

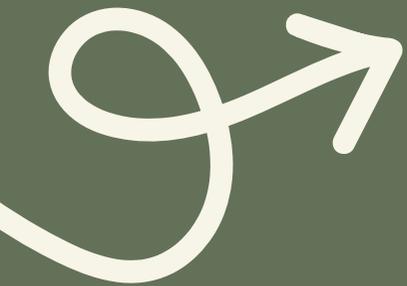
Participation - Autonomie - Durabilité.



NOS VALEURS

Toutes les actions menées par PAD se basent sur 10 principes

1. Les projets sont menés avec les populations quelles que soient leurs cultures, religions, niveaux de formation, aptitudes et la situation sociale ou politique de leur pays.
2. Les projets ciblent les populations en priorité les plus vulnérables.
3. Chaque action est mise en œuvre afin de renforcer les capacités et le potentiel humain et ce en développant le climat de confiance, de coopération, de solidarité et de valorisation de l'individu.
4. Les projets sont menés sans contrevenir aux actions menées par les autorités locales ou toute autre organisation de la société civile. Dans ce sens, les équipes de Pro-Action et leurs partenaires participent aux tables de concertation locale.
5. Toutes les actions ou actes posés par Pro-Action se réalisent dans le respect de la législation locale et nationale notamment en ce qui concerne la gestion des projets et des employés.
6. Les projets répondent à des besoins réels de la population locale. Dans ce sens, ces besoins sont appuyés par enquêtes, diagnostics, etc. et confirmés par d'autres acteurs de la société civile ou des représentants de la population ciblée par le projet.
7. Les projets sont menés sur base d'une approche participative, impliquant les bénéficiaires du projet dans toutes les phases de définition des actions, de réalisation, d'évaluation, de pérennité des projets et infrastructures. Les équipes de Pro-Action Développement envisagent dès le début des interventions des perspectives à long terme dans un souci de qualité et de professionnalisme.
8. La participation de la population dans les projets se réalise en renforçant l'égalité du genre et le respect des minorités.
9. Les projets sont réalisés en ciblant des impacts environnementaux, sociaux, culturels et économiques positifs.
10. Tous les projets menés envisagent l'autonomie de la population pour la gestion des projets et les infrastructures mises en œuvre.



NOTRE VISION

La vision de Pro-Action Développement va au-delà de l'amélioration sanitaire et environnementale de la population.

Elle s'inscrit dans l'émergence des droits à l'autodétermination à travers 3 missions :

1. Le développement d'une situation sanitaire et environnementale propice à l'implication communautaire et citoyenne.
2. Le renforcement des capacités des communautés locales à identifier, décider, gérer et pérenniser les actions permettant la résilience locale
3. Le déploiement des capacités de décision, d'organisation et de représentation de la société civile dans les domaines de l'eau, l'hygiène, l'assainissement, la préservation des écosystèmes, la sécurité alimentaire et la production d'énergies de transition.

NOS RESSOURCES

Les principaux moyens mis en œuvre pour accomplir les objectifs proviennent des sources suivantes :

- Cofinancements ou dotations de gouvernements, de bailleurs institutionnels : cette base de financement fournit dans les premières années plus de 35-45 % du financement.
- Les financements locaux : les accords conclus avec les organisations internationales présentes sur le terrain (Unicef, Enabel, ambassades etc.) permettent de fournir près de 20-25% des financements nécessaires.
- Les financements privés, de fondations, etc. sollicités par PAD et ses partenaires ainsi que leurs fonds propres permettent de clôturer les financements (30 à 50 %).

Des partenariats sont établis tant en Europe que dans les pays ciblés par les actions.

En Europe :

- La collaboration concrète avec l'association Interaide (France) permet la mise en commun des compétences pour la gestion des projets.
- Les actions de l'association ADI (Aide au Développement Internationale – Belgique) sont complémentaires à celles de PAD. Un partenariat est établi en vue de renforcer les actions de chaque association.
- PAD collabore avec la FASI, le CNCD, les plateformes Haïti.be,...

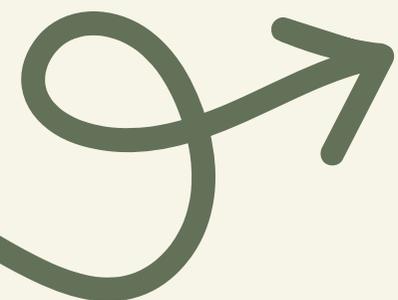
Les partenariats de terrain sont décrits dans ce document.

PAD dispose d'équipes locales, d'infrastructures et de compétences dans les domaines ciblés ainsi que d'équipements nécessaires à la réalisation des projets.

En Belgique, PAD dispose d'un bureau et de deux coordinatrices des projets.



plan stratégique 2024 - 2028



STRATÉGIE GÉNÉRALE

Les pays ciblés (Burundi, Haïti,...) par PAD font partie des pays ayant un IDH (Indice de Développement Humain) parmi les plus faibles du monde.

Ils sont confrontés à des situations socio-économiques critiques dues aux facteurs de vulnérabilité parfois ponctuelles mais souvent structurelles.

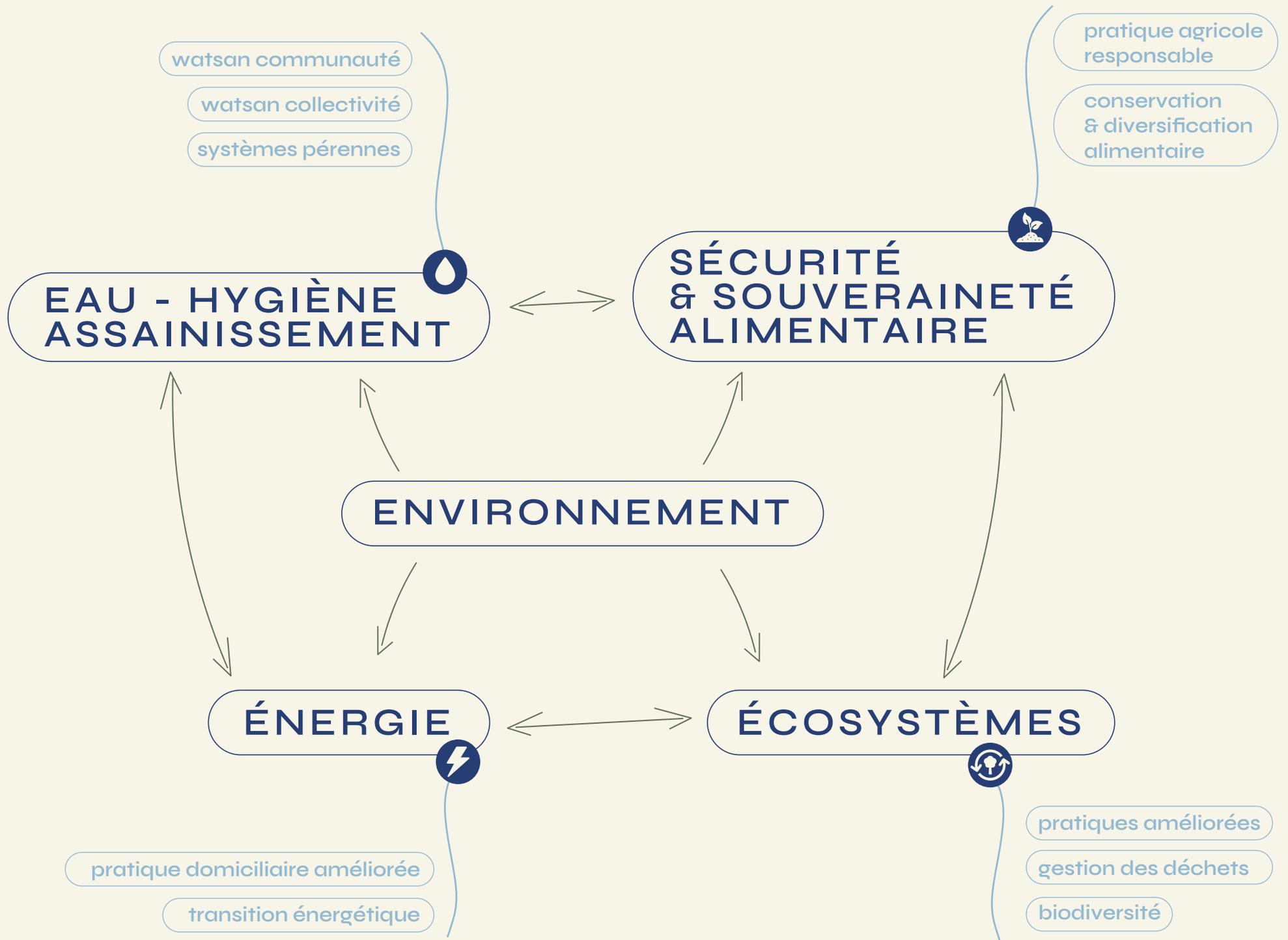
Il est donc indispensable de mettre en œuvre une approche ciblant le milieu, l'environnement et les liens que les individus, communautés, collectifs entretiennent avec lui.

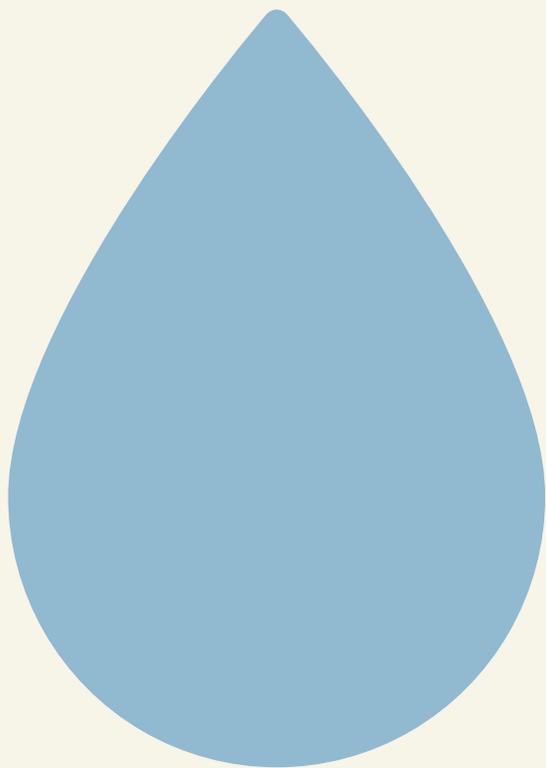
Ces liens sont indispensables car ils sont liés aux besoins essentiels (L'eau, L'hygiène, l'Assainissement, l'alimentation, les besoins essentiels en énergie) tout en préservant l'écosystème, l'environnement.

Cette approche participe ainsi à la lutte contre le changement climatique tout en permettant le renforcement des capacités de résilience des populations locales.

Elle s'appuie sur la nécessité pour les acteurs de s'accorder sur une optimisation de l'efficacité des ressources humanitaires et de développement disponibles.

Les projets menés dans les thématiques différentes, complémentaires sont mis en implémentées progressivement dans les différentes zones d'actions.





EAU HYGIÈNE ASSAINISSEMENT

Les projets de cet axe de mise en œuvre se basent sur la méthodologie PHAST (Participatory Hygiene And Sanitation Transformation).

En partant des connaissances locales déjà acquises dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement, les projets organisent les actions visant à accroître la dynamique d'intervention des communautés locales et créent les conditions pour que les décisions et orientations des futurs projets du village soient prises en collaboration avec tous les villageois.

Cela favorise donc la responsabilisation et l'appropriation des communautés dans les décisions des actions mises en œuvre.

Sept étapes de planification communautaire pour la prévention des maladies diarrhéiques

ETAPE	ACTIVITE	OUTILS
1 Identification du problème	<ol style="list-style-type: none"> 1. Histoires communautaires 2. Problèmes de santé dans la communauté 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Affiches à séquence libre 2. Infirmière Tanaka
2 Analyse du problème	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réalisation d'une carte des installations d'approvisionnement d'eau et d'assainissement de la communauté 2. Bons et mauvais comportements d'hygiène 3. Examen des pratiques communautaires 4. Modes de transmission de la maladie 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Carte de la communauté 2. Classement en trois piles 3. Tableau à poches 4. Voies de transmission
3 Elaboration de solutions	<ol style="list-style-type: none"> 1. Arrêter la propagation de la maladie 2. Choix de moyens de barrage 3. Tâches des hommes et des femmes de la communauté 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Barrage des voies de contamination 2. Matrice de barrage 3. Analyse des rôles par sexe
4 Choix d'options	<ol style="list-style-type: none"> 1. Choix d'améliorations en matière d'assainissement 2. Choix d'améliorations en matière de comportements d'hygiène 3. Temps pour des questions 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Possibilités d'assainissement 2. Classement en trois piles 3. Boite à questions
5 Nouvelles installations et changements de comportement prévus	<ol style="list-style-type: none"> 1. Planifier le changement 2. Prévoir qui fait quoi 3. Identifier les risques d'échec 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Affiches de planning 2. Affiches de planning 3. Boite à problèmes
6 Organisation des activités de surveillance et d'évaluation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Prévoir un contrôle des progrès accomplis 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Tableau de surveillance
7 Evaluation participative	<ol style="list-style-type: none"> 1. Contrôle des progrès accomplis 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Choix d'outils

Projets WATSAN - communauté

Au travers de cette approche participative PHAST, les communautés villageoises décident et choisissent les réalisations domiciliaires et communautaires qui leur sont les plus adaptées : puits à cuvelage plein et protégé, forages manuels de faible profondeur, captages de sources, réhabilitation de points d'eau détériorés, latrines familiales, facilités sanitaires, assainissement de bas-fonds, ...

- Au niveau des familles : les activités consistent en la sensibilisation, conseils individuels, réalisation de facilités sanitaires (dispositifs divers, latrines, adaptation des pratiques et comportements), suivi et monitoring
- Au niveau des communautés : les activités résident dans la réalisation d'ouvrages sanitaires ou d'approvisionnement en eau potable (points d'eau, aménagement des bas-fonds, ...)
- Au niveau des comités villageois : Les formations et suivis des comités villageois cibleront les capacités de maintenances, la gestion des ouvrages, le suivi et la promotion de l'hygiène que les comités effectueront dans leurs villages.

Projets WATSAN - collectivité

L'approche participative au niveau des collectivités nécessite des actions spécifiques pour le lien entre les personnes impliquées.

- Au niveau des élèves – patients : l'approche participative consiste en la sensibilisation des élèves l'insertion des actions de sensibilisation dans les cours et la formulation des conseils d'hygiène, d'assainissement des lieux et de maintenance des équipements applicables individuellement et/ou collectivement.
- Au niveau des écoles – centre de santé : les activités résident dans la réalisation d'ouvrages sanitaires ou d'approvisionnement en eau potable (points d'eau, blocs latrines, dispositifs de lavage des mains, ...)
- Au niveau des comités d'élèves – WATSAN : Les formations et suivis des comités d'élèves, WATSAN cibleront les capacités de promotion et de dynamisation des messages d'hygiène, les capacités de maintenance, la gestion des ouvrages et le suivi des actions mises en œuvre.
- Au niveau des parents et villageois : L'environnement sanitaire des collectivités s'étend aux proches (deuxième et troisième cercles). Ceux-ci ont un impact sur l'environnement sanitaire. Les actions de définition et de sensibilisation du cadre de vivre-ensemble sont réalisées à cette fin.

Systèmes pérennes

- Au niveau de la représentativité des comités : La reconnaissance, la représentation des comités WATSAN par les autorités locales et autres acteurs nécessite des actions de formations, de sensibilisation des comités mais aussi l'élaboration des ateliers de concertation, la sensibilisation des administrations. Ce niveau permet le développement des plaidoyers locaux
- Au niveau des réseaux de maintenance : Les différentes activités (formations, sensibilisation, études, workshop, etc.) permettront la mise en place d'une structure régionale de maintenance
- Au niveau des acteurs institutionnels : Les liens les ressources et projets menés par les acteurs institutionnels (ministères en charge de l'Hygiène, l'eau, la santé et l'éducation, administrations communales, régionales...) nécessitent une approche de complémentarité et de renforcement de capacités.

Au niveau des acteurs institutionnels :

Les liens les ressources et projets menés par les acteurs institutionnels (ministères en charge de l'Hygiène, l'eau, la santé et l'éducation, administrations communales, régionales...) nécessitent une approche de complémentarité et de renforcement de capacités.

Par exemple pour le Burundi, le redécoupage-regroupage des entités administratives a changé depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi organique portant découpage-regroupage des provinces, communes, zones/quartier du Burundi. PAD tiendra compte de ces changements pour rester le plus possible dans la logique des actions de proximité dans des structures administratives déconcentrées mais dont la coordination institutionnelle reste centralisée.

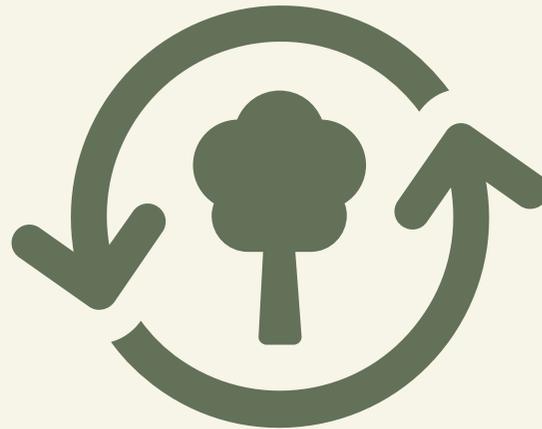


Cet axe comprend les interactions que les communautés et collectivités peuvent générer et maintenir avec leurs écosystèmes. Les besoins de base, et différentes contraintes économiques, sociales et politiques ne peuvent éclipser la nécessaire préservation de l'environnement, socle de toute activité humaine. Les projets se veulent adaptés à leur environnement tant social que naturel en intégrant les changements importants auxquels les populations locales sont confrontées :

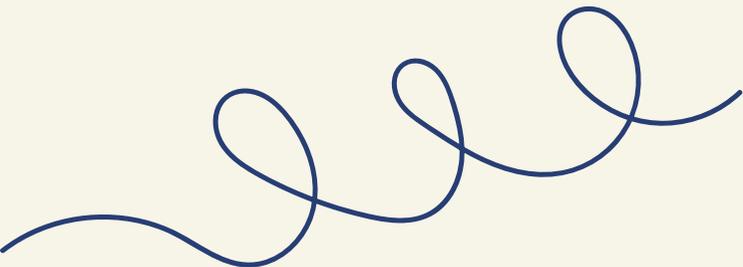
- les changements climatiques pour lesquels la préparation et l'adaptation au changement est une nécessité.
- les changements sociétaux et institutionnels pour lesquels la préservation des écosystèmes demande l'interaction des entités territoriales, la populations et tout acteurs socio-économiques.

Une attention particulière doit être attirée sur les zones de transitions entre les milieux urbains, péri-urbains et ruraux. Celles-ci, souvent mal définies, sont fragilisées notamment par manque d'attribution des rôles, de partage des responsabilités, par carence d'anticipation de l'extension urbaine.

Les projets de cet thématique se basent notamment sur une approche participative W.A.S.T. , développée par cycle de projet Cette approche tiendra compte des différents enjeux liées à la complexité de la conservation de la biodiversité.



ÉCOSYSTÈMES



APPROCHE W.A.S.T. PAR CYCLES

Pratiques améliorées

L'analyse des relations entre les groupes et leurs écosystèmes permet d'identifier les rôles de chacun, ainsi que les pratiques et risques associés. Les actions de ces projets se structurent autour des sujets suivants :

- Réduire à la source les externalités (pollution, déchets,..)
- Réutiliser : penser durable dès la conception, favoriser le réemploi tant en amont qu'en aval.
- Recycler : trier et identifier les filières de gestion des déchets.
- Empreinte écologique, empreinte carbone : veiller à une consommation sobre et responsable.
- Pratiques de conservation et d'enrichissement de la biodiversité

Dans l'approche participative, les actions de sensibilisation, de prise de décisions, de développement d'installations, d'organisation sont menées au niveau domiciliaire, communautaire, ou des collectivités.

Gestion Déchets

La production de déchets est malheureusement parfois inévitable. La stratégie envisagée de traiter cet aspect de manière transversale et cohérente dans le continuum des milieux urbain, semi-urbain et rural. Ceci s'inscrit dans un dialogue permanent et une participation décisionnelle des comités de gestion avec les communautés et l'administration. La gestion de déchets dans les projets menés est basée sur la règle des 7 R : Refuser, Réduire, Réparer, Réutiliser, Réinventer, Revaloriser (Recycler/composter/récupérer) et Revendiquer.

La revalorisation des déchets s'organise par catégorie (matières fermentescibles et végétaux, verres, plastiques, métaux, déchets spéciaux incluant les médicaments, huiles moteur, métaux lourds, piles...) Les projets permettent de lier les communautés et collectivités avec les filières qui se développent dans et autour des zones d'actions.

Les filières de traitement existantes sont ainsi identifiées et au besoin renforcées. Les interactions structurelles avec les autres acteurs dans les pays permettent l'identification et les initiatives des filières inexistantes.

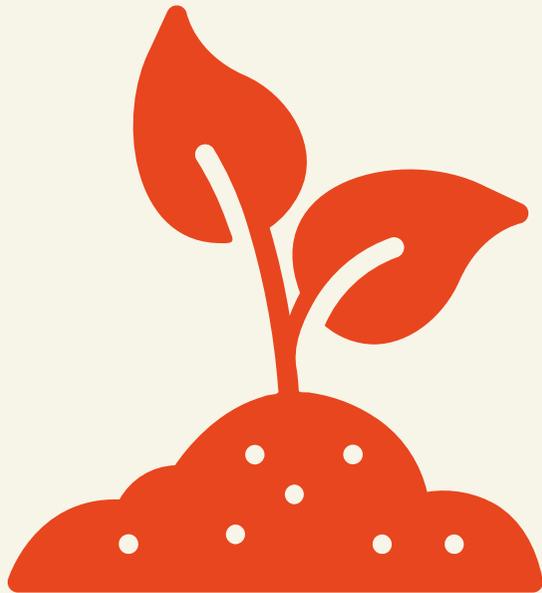
Les méthodes de gestion s'inscriront dans une approche d'économie circulaire (production de compost ou éléments fertilisants, production d'une matière première réexploitable, etc.).

Renforcement de la Biodiversité

Le maintien d'un environnement résilient passe par une protection de la biodiversité. Dans de nombreuses zones côtières, la mangrove constitue une zone tampon essentielle à la pêche et à la protection du littoral. Sa préservation est essentielle.

Plus généralement, les zones tampon sont le lieu d'une biodiversité spécifique et constituent des interfaces essentielles à préserver. La préservation et le développement de la biodiversité engagent la responsabilité sociale pour agir ensemble.

- Cette démarche part d'une sensibilisation collective avec des approches spécifiques dans les écoles, auprès des agriculteurs, des communautés rurales, zones périurbaines, des administrations,...
- La démarche se poursuit par l'organisation de concertation permanente entre les différents intervenants. A titre d'exemple, la lutte contre l'érosion demande la concertation territoriale des usagers dans tout le bassin versant afin d'éviter des actions dispersées et opposées.
- La mise en œuvre d'actions coordonnées avec les autres acteurs La fonction sociale est aussi activée lors de la stabilisation des berges, des pentes, la protection du littoral, des écosystèmes côtiers ou forestiers pour une protection de la biodiversité de la faune et de la flore sauvage tant terrestre que marine.
- La mise en place de capacités de veille et de revendication pour l'amélioration de la biodiversité.



SÉCURITÉ & SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Les conséquences du changement climatique menacent l'humanité en générale mais, affectent plus particulièrement la sécurité alimentaire des populations vulnérables. Les piliers de la souveraineté alimentaire sont constamment ébranlés, limitant ainsi la résilience des populations vulnérables. Face aux premiers besoins identifiés Initialement, PAD a répondu aux premier besoins liés à l'accès à l'eau, l'hygiène, l'assainissement. Cette collaboration avec les communautés locales a permis de rapidement identifier que la sécurité alimentaire était le deuxième enjeu fondamental sans lequel les populations locales ne peuvent se mobiliser. L'approche systémique de PAD visant à améliorer à la fois la situation sanitaire et alimentaire des communautés bénéficiaires contribue à améliorer durablement la santé des habitants des zones d'action.

En outre, les actions menées en matière d'assainissement et en matière de production alimentaire sont complémentaires puisque la volonté est de valoriser les résidus des latrines Ecosan+ en agriculture. Ces pratiques permettent également d'avoir un impact environnemental positif puisqu'elles contribuent à atténuer les problèmes d'érosion des sols grâce à l'augmentation de matière organique dans les sols et à l'amélioration de la couverture végétale par des plantations à grande surface foliaire.

Pratiques maraichères, agricoles et agro-forestières « responsables »

Les actions de PAD sont orientées vers la production maraichère. Celle-ci permet à la fois d'améliorer significativement la ration alimentaire des populations bénéficiaires et de valoriser les résidus des latrines Ecosan+. Le maraichage est également accessible techniquement (connaissances, matériel) à la majorité des personnes.

PAD met en place des micro-périmètres maraichers autour desquels des groupements sont créés. Ces groupements bénéficient d'une formation et d'un accompagnement technique leur permettant d'acquérir les bases du maraichage. Un accompagnement individuel peut également être envisagé afin que les apprenants puissent transposer leurs connaissances à leur domicile. PAD fournit également les semences et le matériel de base pour démarrer le périmètre maraicher.

Les actions visent des pratiques maraichères, agricoles et agro-forestières respectueuses de l'environnement et de la santé :

- Amendement organique des sols ;
- Pratiques favorables à la préservation des sols : culture sur buttes, couverture longue du sol,...
- Rationalisation de l'irrigation afin de préserver les ressources en eau ;
- Mise en œuvre des principes de l'agroforesterie afin d'optimiser les productions (production de fruits par exemple sur le



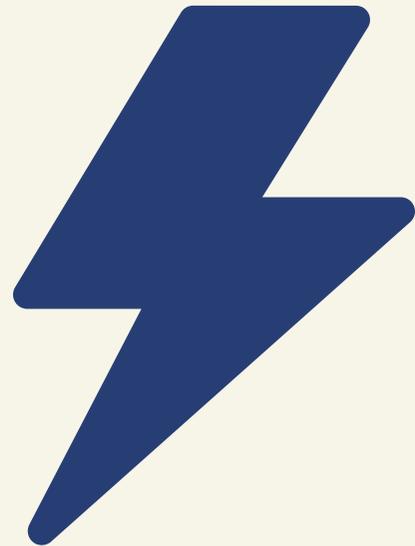
même périmètre que la production de légumes), préserver les sols et limiter l'évapotranspiration ;

- Choix de variétés maraichères adaptées aux conditions pédoclimatiques locales et essais permettant d'identifier des variétés résistantes au dérèglement climatique ;
- Utilisation de biopesticides en cas de nécessité.

Conservation et diversification alimentaires

Afin d'assurer l'autonomie des activités maraichères et d'éviter une dépendance des maraichers formés à un quelconque approvisionnement extérieur, PAD va également travailler à la production locale de semences et de plants de légumes ainsi qu'à la création de pépinières permettant d'approvisionner les projets de plantation d'arbres (fruitiers et antiérosifs).

Complémentaire au maraichage et à la production fruitière, PAD peut également soutenir les activités domiciliaires de petit élevage (poules, cochons). Celles-ci vont à la fois permettre d'amener un apport protéiné dans la ration alimentaire des publics visés et d'amener de la matière organique supplémentaire pour amender les sols. Les formations et projets recherches actions cibleront les types de culture qui se prêtent bien à leur intégration dans les systèmes agricoles locaux et pour la valorisation des dérivées Ecosan+ (Les cultures de champignons, maracuja, ...) . PAD va également encourager et soutenir des innovations dans la transformation et la conservation des fruits et légumes par des techniques accessibles et facile à mettre en œuvres par des populations à faible niveau d'étude. Il s'agit par exemple des techniques de séchage, de fermentation en milieu saumâtre et acidulé après traitement thermique.



ÉNERGIE

La consommation d'énergie devrait augmenter de manière significative dans les zones ciblées par les projets de Pro-Action Développement, en raison notamment de la croissance économique et démographique, ainsi que de l'électrification poussée par la transition énergétique. Il convient donc de sensibiliser les populations ciblées par les projets de Pro-Action Développement et de les encourager à réduire l'intensité énergétique par l'introduction de mesures d'efficacité énergétique et de conservation de l'énergie.

La consommation énergétique des zones cibles est en effet caractérisée par une demande croissante, une alimentation fortement perturbée, une production majoritairement liée aux hydrocarbures mais aussi des pertes énergétiques importantes malgré la faible consommation moyenne, et ce principalement au niveau des pratiques domiciliaires.

Dans ce contexte, la stratégie de PAD réside avant tout dans la communication de gestes simples du quotidien, l'optimisation des comportements, le développement de capacité de décision et de choix ainsi que l'étude et la promotion de méthodes alternatives de production d'énergie.

Pratiques domiciliaires adaptées

Le niveau domiciliaire, comme souvent dans les projets de PAD, est au centre de cette action stratégique, « le premier choix est sous notre toit ». Il reprend les notions suivantes :

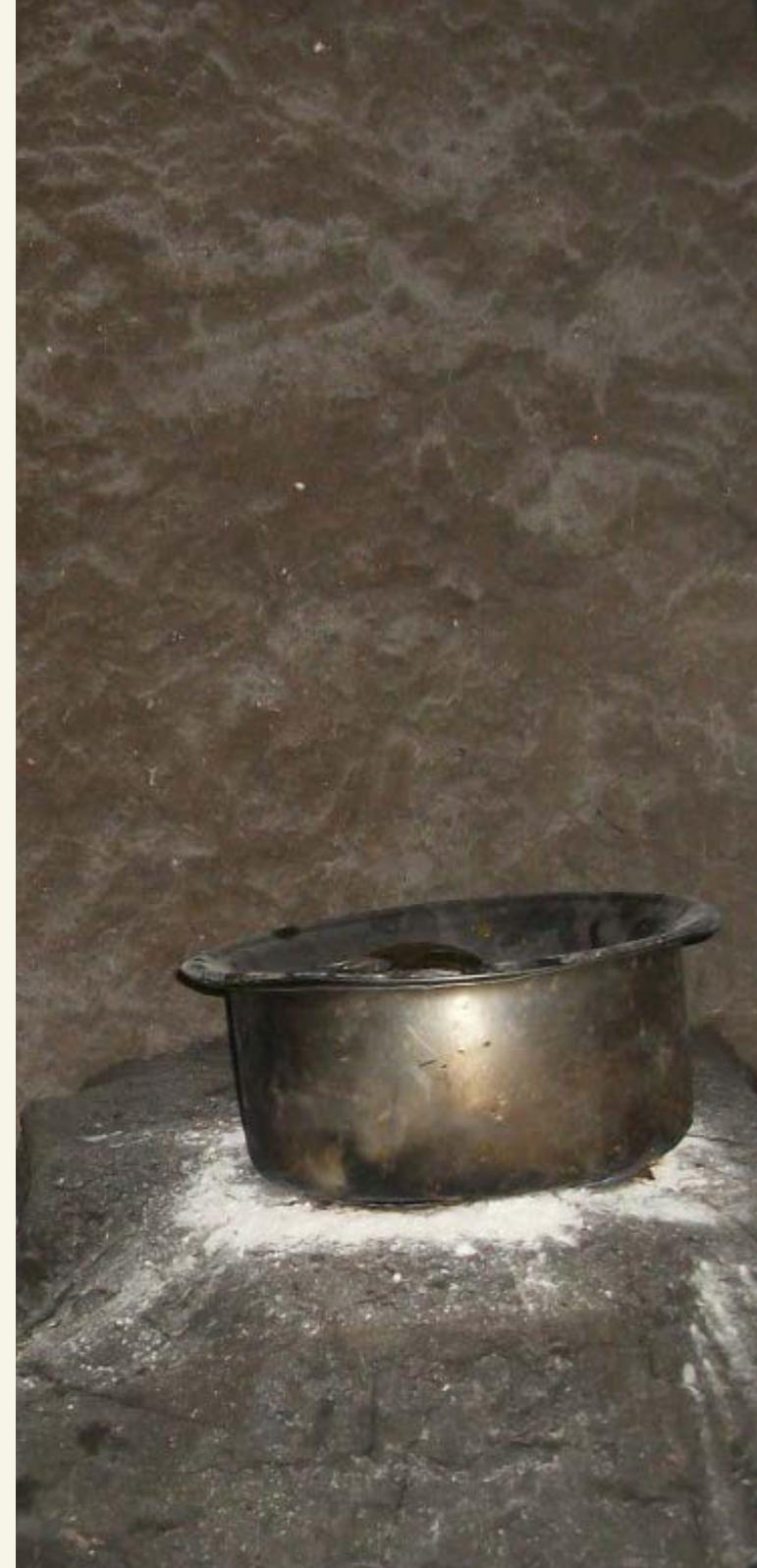
- La sensibilisation – renforcement à toutes les strates du noyau familial des capacités d'analyse de la consommation énergétique quotidienne ainsi que ses implications financières et climatiques ;
- La promotion et le développement d'écogestes du quotidien, de pratiques adaptées au mode de cuisson local (type foyers améliorés), de techniques alternatives de conservation des aliments,...
- Le développement d'activités complémentaires « Responsable » : il est important de renforcer les capacités de la population locale dans l'identification des opportunités économiques pertinentes en diminuant ou en optimisant la consommation énergétique. Ainsi, la complémentarité de l'agriculture, l'artisanat et la transformation des denrées alimentaires s'avère importante pour élargir les perspectives tout en gardant une approche énergétique responsable. L'approche consiste à développer des activités génératrices de résilience. Le tissage des liens économiques entre le rural et l'urbain est notamment une piste à creuser pour l'écoulement du surplus de production agricole obtenu par les usagers des dérivés des latrines Ecosan+.

Transition énergétique, développement de méthodes alternatives de production et de stockage d'énergie (biomasse, solaire, batteries, etc.)

Les productions alternatives d'énergie voient le jour dans les pays cibles. Le caractère pertinent de ces productions alternatives (émission de gaz à effet de serre, autres impacts environnementaux,...) ne se marque pas uniquement dans le type de production mais dans la manière dont ces productions s'intègrent dans l'écosystème.

PAD ne se positionne pas comme un acteur énergétique mais fait le lien entre ces initiatives de production alternative et les impacts écosystémiques mis en place sur les zones ciblées. Il s'agit avant tout d'avoir une approche cohérente au changement climatique dans les zones ciblées et d'éviter toute concurrence entre les différentes filières qui tendent à se mettre en place pour répondre à cette problématique et aux autres besoins de la zone.

PAD peut apporter son expertise et ses conseils aux porteurs de projets orientés vers l'économie d'énergie dans la conception technique des infrastructures d'autonomie énergétique à l'échelle ménage à l'instar du biogaz, des foyers améliorés, des briquettes combustibles à base de déchets etc.



THÉMATIQUES TRANSVERSALES

Les thématiques transversales rassemblent les dimensions genre, droits fondamentaux, environnement, culturel et socio-économique ainsi que la cohérence avec les programmes des autorités locales . Les enjeux de chaque thématique se rejoignent et se complètent. PAD veut s'assurer que dans les projets sous sa coordination, toutes les actions sont analysées au regards de ces thématiques. Les évaluations thématiques seront réalisées au long de la période de ce plan selon les critères décrits ci-dessous et seront présentées à l'assemblée, aux employés et partenaires.



DIMENSION GENRE

L'intégration de la dimension « Genre et diversité » n'est pas uniquement l'objet de la structure de PAD ou de ses activités mais elle se vit à tous les niveaux de décisions et de réalisations. Elle nécessite une veille constante dans notre organisation. Il s'agit de disposer d'outils pertinents et mobilisateurs pour la prise de conscience et la mise en place des plans d'actions concrètes. Elle permet aussi de faire le suivi pour s'assurer que l'équité/égalité « Genre et diversité » soit effectivement intégrée dans le travail et l'impact de PAD. Les actions pro développement que PAD avec ses partenaires mettent en avant contribuent à la réalisation de l'objectif 10 des SDGs pour « réduire les inégalités dans les pays mais aussi d'un pays à l'autre ». L'aspect transversal se retrouve aussi dans la promotion d'une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous » (objectif 8 des SDGs). La prise en compte du genre dans les actions de PAD tient compte aussi de manière transversale des objectifs 3, 4 et 5 des SDGs. L'approche de PAD se base sur la compréhension du concept « genre et développement ». L'illustration suivante reprend la répartition des différentes études qui permettront l'analyse selon cette thématique.

GRILLE «GENRE ET DÉVELOPPEMENT» PAD

orientation & stratégique

- analyse «G&D» des stratégies et plans d'action
- workshop comités nationaux de pilotage PAD

analyse évaluation

- analyse d'impact «G&D» direct et indirect
- étude spécifique SWOT «G&D» auprès des bénéficiaires

méthodologie

- renforcement des approches participatives avec notion de «G&D»
- développement d'outils spécifiques pour les animations

opérationnel

- diversité genre dans les staffs - particulièrement en animation
- analyse des approches participatives et des animations

communication

- analyse des supports de communication au regard des critères «G&D»
- diffusion des rapports d'analyses thématiques

représentation

- parité-équité parmi les membres des comités, groupements, ...
- formation Gender Empowerment auprès des comités.

décision exécutive

- équilibre genre Coordination et staff local de PAD
- workshop staff PAD et partenaires : respect «G&D» dans les actions

assemblées membres

- présentation orientée «G&D» pour l'analyse des résultats
- équité «G&D» dans le fonctionnement et dynamisation de PAD

ressources

- contrôle des ressources, budgets soumis à une analyse «G&D»

Chaque action du projet est confrontée à l'approche « Droits essentiels » dans laquelle les individus et les communautés doivent être pleinement informés sur leurs droits et participer aux décisions qui les concernent. L'ensemble des actions concourent à la réalisation de l'objectif 16 des SDGs pour « promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et où vertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes »

Cette analyse sur base de l'approche « Droits essentiels » permet que les actions ne ciblent pas uniquement des résultats, mais s'intéressent également à la manière dont ceux-ci sont acquis. Les individus deviennent des acteurs de leur propre développement lorsque leurs droits et leurs devoirs sont bien définis et respectés. Dans cette analyse, 8 critères sont ciblés :

○ **Législation**

Les législations, obligations nationales renforcent les traités internationaux, permettent de fixer la base existante dans chaque pays et d'appuyer les actions. Cela s'étend à la légalité plus générale. Les différentes réalisations, les constitutions de comité, ... entrent dans un cadre réglementaire pris en compte dans chaque action : L'aspect foncier, droit et obligation des propriétaires, Règle d'utilisation de la ressource de l'eau, le cadre d'utilisation des terres, l'utilisation des zones d'enfouissement, ... De plus, la légalité d'intervention est également analysée (Autorisations d'intervention, Utilisation des technologies, – lien avec les techniques existantes, ...)

○ **Information**

Les actions de sensibilisation ciblent les droits et devoirs, elles sont dans nos projets soit liées aux approches participatives, soit réalisées via les sensibilisations collectives essentiellement orales (radio, théâtre rural,...), écrites et imagées (affiches, dessins, photos...)

○ **Ressources**

Chaque réalisation ou approche doit répondre à des exigences de qualité.

○ **Capacités**

Le développement et le renforcement des capacités concerne des méthodologies et techniques accessibles et durables. Les capacités ne génèrent pas de dépendance, elles sont en lien et compatibles avec les services administratifs.

○ **Plaidoyer**

PAD s'appuie sur les partenaires locaux afin de porter les actes de changement politique ou de modification des programmes, des positions des institutions ; afin d'attirer l'attention d'une communauté sur une question importante environnementale et orienter les décideurs vers les solutions adéquates.

○ **Réseau – coalition**

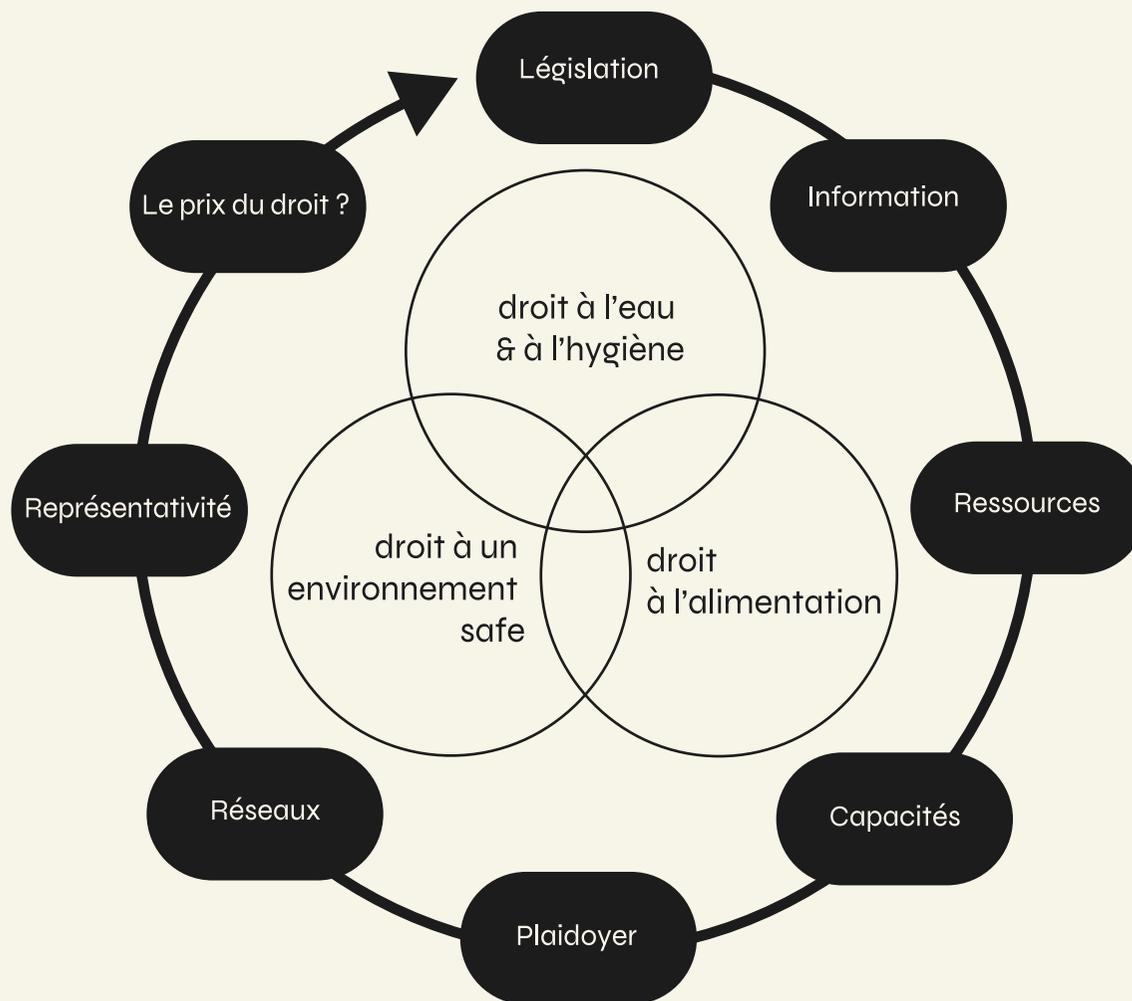
Afin de porter et défendre les intérêts environnementaux similaires, les liens sont établis entre les comités locaux créés et les réseaux et coalitions nationaux. Ces réseaux permettent également l'accès à l'information et autres programmes complémentaire de renforcements des capacités.

○ Représentativité

Les projets veillent particulièrement à renforcer les comités des bénéficiaires afin de structurer leur communication et les interactions avec les autres acteurs. Les contenus des séances de formation sont élaborés pour toucher les fondamentaux du leadership, du processus de prise de décisions, de la représentativité, la consultation, la transparence, les chartes, les règlements utilisateur, ...)

○ Le prix du droit ?

La question ne peut être éludée. Le choix de gratuité ou de l'égalité d'accès à l'eau, aux projets de sécurité/souveraineté alimentaire, à la gestion des déchets, ... nécessite une consolidation structurelle et pérenne des projets et des comités de gestion. La mise en place des recouvrements de coût, de la mise en place de subvention, de réglementation interne (sanctions) sont incluses dans la démarche pérenne.



RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

La thématique de l'environnement, des éco-systèmes et de la biodiversité sont intrinsèquement ciblées dans l'approche stratégique et les différents projets.

Outre les thématiques ciblées par les projets, PAD met en place une vérification de l'impact environnemental des actions et projets réalisés. Cela implique une analyse de cycle de vie (principalement sur base du critère de production du CO₂) des ressources mise en œuvre, afin d'orienter et optimiser les choix des matériaux, technologies, évènements, transports, ...

Cette démarche d'analyse de l'impact environnemental des actions nécessite :

- Les avis donnés par le comité interne d'experts sur les plans d'actions et budgets annuels avant le vote d'approbation
- La veille continue sur les technologies et modèles socio-économiques optimum
- La mise en place de formation et coaching des équipes de terrain

RESPECT DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET SOCIO- ÉCONOMIQUE

Cette thématique comprend:

- L'expansion des valeurs démocratiques dans toutes les interventions de PAD.
- La lutte contre les inégalités à toutes les phases de mise en œuvre des projets
- La prise en compte du niveau d'éducation, l'intégration du niveau de filiation dans le pouvoir de décision, l'attention portée pour que tous les outils d'animation soient dédoublés et illustrés afin qu'ils ne nécessitent pas la connaissance d'autres langues ou d'autres modes de communication inaccessibles aux populations.
- La maîtrise des langues par les animateurs dans le village ciblé par le projet.
- Si ces villages sont composés de réfugiés, la participation de ceux-ci aux débats socio-culturels, la mise en commun sous base d'égalité aux animations réalisées avec eux .
- L'adoption de propriété est convenu également dans les projets si des réfugiés ou des personnes à plus faibles revenus sont installées sur des terres qui ne leur appartiennent pas

COHÉRENCE AVEC LES POLITIQUES NATIONALES

PAD est une organisation apolitique. Cependant, elle prône un partenariat équilibré pour exécuter ses projets en accord avec la vision du développement des pays d'intervention. La planification des projets veille à répondre aux besoins réels exprimés par les populations locales et PAD veille à l'adéquation et la complémentarité avec les stratégies et politiques nationales des pays.)



Bureau

37 Chaussée de Wavre - 5030 Gembloux

Siège social

24 rue Camille Cals - B-5030 Ernage

E-mail : info@proactiondev.org

Avenue MOSO , Rue Bweru numéro 15
Quartier Rohero II - Commune Mukaza -
Mairie de Bujumbura

Tél: (+257) 61 40 30 50

Email : pad.burundi@proactiondev.org

30 avenue Emile Roumer - 7110
Jeremie (Grand'Anse) - Haïti

E-mail : padhaiti@proactiondev.org

PROACTIONDEV.ORG